

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
1	2016-0428-01	341	Projet minier Langlois	3214-14-026	Complément d'information sur la durée de vie de la mine	<i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour lui recommander d'autoriser la modification du certificat d'autorisation afin de permettre l'exploitation de la mine pour huit années supplémentaires, et ce aux quatre conditions ci-haut mentionnées.</i>	Modification de certificat d'autorisation avec conditions
2	2016-0602-01	342	Projet minier Éléonore	3214-14-042	Réponses aux questions et commentaires sur le programme de suivi de l'esturgeon jaune	<i>... de recommander positivement à l'Administratrice la modification du programme de suivi de l'esturgeon jaune.</i>	Modification de certificat d'autorisation
3	2016-0602-02	342	Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec	3214-10-017	Schéma directeur des travaux de réaménagement des sites affectés pour l'année 2015	<i>... de recommander la modification du certificat d'autorisation pour autoriser les travaux de réaménagement des sites affectés pour l'année 2016 en excluant la construction de la résidence permanente.</i>	Modification de certificat d'autorisation
4	2016-0602-03	342	Projet minier Whabouchi	3214-14-052	Condition 14	<i>... de recommander la modification d'énoncé de condition. Le nouveau libellé de la condition 14 se lira donc : « Le promoteur déposera à l'Administrateur, pour approbation, le 1er octobre 2016, une mise à jour du plan de compensation de l'habitat du poisson qui tiendra compte de l'ensemble des pertes d'habitat du poisson. Ce plan devra être élaboré en collaboration avec les experts du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs. Le plan de compensation devra également tenir compte des besoins et des préoccupations des utilisateurs cris du territoire. »</i>	Modification de certificat d'autorisation
5	2016-0602-04	342	Projet minier Whabouchi	3214-14-052	Condition 16	<i>... la condition 16 du certificat d'autorisation est répondue.</i>	Modification de certificat d'autorisation
6	2016-0602-05	342	Projet minier Whabouchi	3214-14-052	Demande de modification du CA pour des fins de formation en forage et dynamitage ainsi qu'en traitement du minerai	<i>... de recommander positivement la modification du certificat d'autorisation à la condition suivante : CONDITION 1. « Le promoteur déposera à l'Administrateur, pour information, 1 mois avant le début de la phase I, un document faisant état de l'avancement des actions, des documents ou toutes autres étapes contenues dans sa démarche pour répondre aux conditions 7 à 11 et 17 à 19 du certificat d'autorisation global. Si des suivis étaient prévus à ces conditions, il devra décrire les mesures de suivi transitoire prévues à la phase I du projet et ce, jusqu'au démarrage officiel de l'exploitation. »</i>	Modification de certificat d'autorisation avec conditions

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
7	2016-0720-01	344	Projet de chemin forestier L-209	3214-05-072	Demande de certificat d'autorisation	<i>... d'envoyer le document de questions et de commentaires à l'Administratrice provinciale. Ce document sera également traduit en anglais. Les versions française et anglaise seront disponibles sur le site web du COMEX.</i>	Transmission de questions et commentaires
8	2016-0720-02	344	Projet de lieu d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi	3214-16-068	Réponses aux questions	<i>... d'acheminer ces deux questions à l'Administratrice provinciale.</i>	Transmission de questions et commentaires
9	2016-0720-03	344	Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ	3214-05-077	Réponses aux questions et commentaires – programme de compensation de l'habitat du poisson	<i>... d'envoyer une lettre l'Administratrice provinciale pour lui faire part de ces commentaires.</i>	Transmission de commentaires
10	2016-0720-04	344	Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ	3214-05-077	Réponses aux questions et commentaires – programme de compensation de l'habitat du poisson	<i>... d'envoyer une réponse officielle au CCCPP expliquant que le COMEX est globalement satisfait du programme de suivi des habitats compensatoires, mais qu'il a pris bonne note des commentaires du CCCPP relativement à la nécessité de préciser d'avantage au promoteur les attentes du COMEX quant aux modalités sur lesquelles devraient se baser une consultation ainsi qu'au contenu à inclure dans le rapport faisant état de ces consultations.</i>	Réponses
11	2016-0720-05	344	Projet minier Troilus	3214-14-025	Projet d'aménagement d'un bassin de rétention au point de rejet PR-5 et 6 et relocalisation du PR-7 sur le site de l'ancienne mine	<i>... d'envoyer le document d'analyse contenant sept questions et commentaires à l'Administratrice provinciale.</i>	Transmission de questions et commentaires
12	2016-0720-06	344	Projet minier Troilus	3214-14-025	Demande de modification de conditions de CA (2, 3, 7, 9, 14, 15, 16, 17, 18, 20)	<i>...d'envoyer, à l'Administratrice provinciale, le document d'analyse contenant la recommandation du COMEX concernant un libellé à retenir concernant les conditions 2, 3, 7, 14, 15, 16, 18 et 20 ainsi que des commentaires sur la condition 16.</i>	Modification de certificat d'autorisation
13	2016-0720-07	344	Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec	3214-10-017	Construction d'un épi en enrochement et la stabilisation d'un talus au seuil du PK-170 de la rivière Rupert	<i>... de recommander l'autorisation de cette modification du projet à certaines conditions.</i>	Modification de certificat d'autorisation avec conditions

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
14	2016-0929-01	346	Carrière CA-2 à Chisasibi	3214-03-99	Demande de transfert de CA de la SEBJ à la première nation crie de Chisasibi	<i>...de recommander à l'Administrateur régional de procéder avec la cession du CA. Cependant, l'Administrateur régional devra aviser le conseil de bande que le transfert de CA lie ce dernier à l'ensemble du contenu des documents afférents et qu'une fois que le CA lui sera cédé, il devra présenter une demande de modification de CA dans les plus brefs délais afin de faire ajuster la durée de l'exploitation de la carrière</i>	Cession de certificat d'autorisation
15	2016-0929-02	346	Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec	3214-10-017	Demande de modification de CA concernant la gestion des ouvrages de restitution du débit printanier dans les rivières Lamre et Nemiscau	<i>... de recommander à l'Administratrice provinciale de ne pas autoriser la modification demandée pour l'instant.</i>	Refus de modification de certificat d'autorisation
16	2016-1027-01	347	Consultations publiques par le promoteur	N/D	Attentes du COMEX	<i>...d'adopter le document intitulé : « Consultations effectuées par le promoteur : Les attentes du COMEX »</i>	Adoption d'un document
17	2016-1027-02	347	Consultations publiques par le promoteur	N/D	Plan d'action	<i>...d'adopter le document intitulé : « Plan d'actions 2016-2017 »</i>	Adoption d'un document
18	2016-1130-01	348	Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes métriques de minerai d'or au site minier Lac Bachelor par Ressources Métanor inc.	3214-14-027	Réponses et addenda aux questions et commentaires - Demande de modification de certificat d'autorisation pour l'exploitation et le traitement de minerai d'or	<i>...de recommander à l'Administratrice d'autoriser le projet à certaines conditions.</i>	Modification de certificat d'autorisation avec conditions
19	2017-0120-01	349	Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ	3214-05-077	Rapport de suivi suite aux travaux réalisés aux sites C2 et C3 - programme de compensation de l'habitat du poisson	<i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi suite aux travaux réalisés aux sites C2 et C3 et, après avoir reçu quelques éclaircissements de la part du promoteur, n'ont pas de commentaires sur ce sujet.</i>	Transmission de correspondance

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
20	2017-0120-02	349	Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ	3214-05-077	Rapport de suivi environnemental - Bilan de programme de désaffectation et de restauration des sites affectés par les travaux sur les lots A et B	<i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi environnemental - Bilan du programme de désaffectation et de restauration des sites affectés par les travaux sur les lots A et B et n'ont pas de commentaires sur ce sujet.</i>	Transmission de correspondance
21	2017-0120-03	349	Rencontre avec le CCQF	N/D	Aucun	<i>...de transmettre une lettre de remerciements au CCQF pour leur présence et d'organiser désormais des rencontres statutaires entre le COMEX et le CCQF afin d'échanger sur les mandats respectifs de chacun de manière plus régulière, et au besoin, selon les dossiers soumis en examen et qui requerraient des avis du CCQF.</i>	Transmission de correspondance
22	2017-0120-04	349	Suivi du plan d'action 2016-2017 - Grandes orientations pour 2017	N/D	Aucun	<i>... des présentations sur le mandat du COMEX et sur le processus d'examen environnemental et social du régime nordique de la Baie-james pourront être faites sur différentes plates-formes, tels que congrès et forums à venir.</i>	Présentations à venir
23	2017-0120-05	349	Suivi sur les guides MERN	N/D	Aucun	<i>... de consulter les membres, puis de transmettre une correspondance à la présidente du CCEJB pour faire état des préoccupations du COMEX. Compte tenu de l'implication du CCJEB dans le développement des modes de participation publique sur le territoire de la Baie-James, le COMEX souhaite que le CCEJB porte attention à ces documents et qu'il intervienne, le cas échéant, auprès du MERN.</i>	Transmission de correspondance
24	2017-0215-01	350	Projet minier Langlois	3214-14-026	Rapport annuel 2015 de suivi et de surveillance environnementale	<i>... de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi et de surveillance environnementale et qu'il répond, dans l'ensemble, aux conditions contenues au CA. Toutefois, le COMEX souhaite obtenir les analyses des données manquantes sous forme d'addenda incluant la qualité des eaux souterraines, tel que mentionné par le promoteur, au fur et à mesure que celles-ci seront disponibles. De plus, il souhaite être informé, dans le prochain rapport annuel 2016, de l'efficacité constaté du nouveau système de traitement des eaux, ainsi que des mesures mises en place pour respecter les critères de qualité de l'air. Par ailleurs, le promoteur doit également présenter les résultats du suivi permettant d'évaluer les types et le nombre d'emplois créés pour les employés et les possibilités d'avancement pour les cris (condition 6.3 du CA).</i>	Transmission de correspondance

Pour plus de précision, veuillez consulter le compte rendu de la réunion.

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
25	2017-0215-02	350	Projet de lieu d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi	3214-16-068	Deuxième série de réponses aux questions	<i>... de recommander à l'Administratrice provinciale l'autorisation du projet selon à certaines conditions (Administrateur régional en copie conforme).</i>	Autorisation d'un projet avec conditions
26	2017-0315-01	351	Retour sur les rencontres avec les représentants du MFFP et du CCCPP	N/D	Aucun	<i>... de transmettre les lettres de remerciement du CCCPP et au MFFP pour leur disponibilité et la tenue de rencontres d'échange le 1er mars 2017.</i>	Transmission de correspondance
27	2017-0315-02	351	Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ	3214-05-077	Rapport de suivi environnemental - Réponses aux questions et commentaires du COMEX sur le certification de terminaison	<i>... de transmettre une lettre à l'Administratrice provinciale pour l'informer que le COMEX a pris connaissance du rapport d'expertise concernant le certificat de terminaison du projet de construction d'un chemin minier par Les Diamants Stornoway et pour demander au promoteur de porter une attention particulière à l'accumulation de sédiments dans son prochain rapport de suivi, afin de valider l'évolution de cette situation. Le COMEX recommande qu'il soit demandé au promoteur de poursuivre le suivi à ces endroits de manière à vérifier qu'il n'y aura pas d'accentuation du problème et que des travaux correctifs seront effectués le cas échéant afin de garantir que ces ponceaux soient franchissables à long terme.</i>	Transmission de correspondance
28	2017-0315-03	351	Projet minier Whabouchi	3214-14-052	Modélisation atmosphérique	<i>... de transmettre une lettre à l'Administratrice provinciale pour lui recommander d'approuver la modélisation atmosphérique déposée par Nemaska Lithium inc, puisqu'il est acceptable de s'en tenir aux mesures actuellement proposées (arrosage fréquent des routes, dépoussiéreur performants, etc.) par le promoteur, tout en mettant en place un programme de suivi de la qualité de l'air ambiant pour vérifier le respect des normes. Si des dépassements éventuels avaient lieu lors de la réalisation du programme de surveillance et de suivi environnemental, des mesures supplémentaires devraient être identifiées et mises en place.</i> <i>D'autre part, tel que le mentionnait le COMEX dans sa lettre du 10 janvier dernier, le COMEX note que le promoteur accuse des retards pour la majorité des conditions pour lesquelles un suivi est effectué. Tant les modalités du programme de surveillance et de suivi environnemental et social, ainsi que certains autres documents, doivent encore être déposés à l'Administratrice pour information et approbation conformément au certificat d'autorisation délivré le 8 septembre 2015.</i>	Transmission de correspondance

REGISTRE DES DÉCISIONS DU COMEX

2016-2017

No de décision		Réunion	Projet	Numéro de référence	Documents	Décision*	Type de décision
29	2017-0315-04	351	Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec	3214-10-017	<p>Suivi du hibou des marais, de la chouette lapone et de la mouette de Bonaparte 2015 - Suivi environnemental en phase d'exploitation - Rapport d'étude, date du mois de juin 2016</p> <p>Demande de modification du programme de suivi - Hibou des marais, chouette lapone et mouette de Bonaparte</p>	<p><i>...de transmettre une correspondance à l'Administratrice provinciale pour l'informer que le COMEX a examiné le Rapport du suivi du hibou des marais, de la chouette lapone et de la mouette de Bonaparte 2015. Concernant le hibou des marais, il serait approprié de rappeler au promoteur que toutes les observations faites dans le cadre du suivi ou de toutes autres sorties de terrain doivent être rapportées au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Concernant la demande de modification au CA à propos de l'annulation de la dernière année de suivi des plateformes de nidification de la chouette lapone, le COMEX recommande de donner suite favorablement à la demande du promoteur.</i></p>	Modification de condition
30	2017-0315-05	351	Projet minier Troilus	3214-14-025	<p>Rapport de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture 2015</p> <p>Projet d'aménagement d'un bassin de rétention au point de rejet PR-5 et 6 et relocalisation du PR-7 sur le site de l'ancienne mine Troilus</p>	<p><i>... de transmettre une lettre à l'Administratrice provinciale pour recommander à l'Administratrice de modifier la condition du CA pour le projet d'aménagement d'un bassin de rétention au point de rejet PR-5 et 6 et la relocalisation du PR-7 tout en rappelant au promoteur qu'il doit tenter de réduire un minimum l'empiètement sur la tourbière effectué par le nouvel aménagement. Un suivi de l'efficacité de ce nouveau bassin de rétention devra donc partie du rapport de surveillance environnementale du site minier en 2017.</i></p>	Modification de condition